

### **Situation générale**

Entre le 10 et le 19 mai, des combats incessants, souvent violents, entre factions palestiniennes ont fait plus de 50 morts. De 200 à 400 personnes ont en outre été blessées, dont un grand nombre de badauds. Un cessez-le-feu négocié par le gouvernement égyptien est entré en vigueur le 19 mai, dans l'après-midi. Des incidents isolés se sont cependant produits depuis, et la situation demeure tendue. Des barrages routiers ont été mis en place dans la ville de Gaza, aux abords de zones stratégiquement sensibles.

Un grand nombre de personnes ont en outre été enlevées au cours des affrontements. Bien que la plupart aient été libérées au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, plusieurs sources affirment que certaines d'entre elles se seraient fait tirer dans les jambes avant d'être relâchées.

Quelques attaques contre des ambulances ont aussi été signalées, dont une au cours de laquelle un secouriste volontaire palestinien est décédé après avoir été grièvement blessé. Néanmoins, les ambulances ont pu se déplacer plus librement qu'en début d'année, et seuls quelques rares cas d'établissements médicaux mêlés à des combats ou des occupations armées ont été rapportés.

Les attaques à la roquette contre la ville israélienne de Sderot et les agglomérations environnantes, qui avaient commencé le 15 mai, se sont considérablement intensifiées, et deux civils ont été tués, l'un le 21 mai et l'autre le 27. Le Magen David Adom a indiqué avoir soigné plus de 20 personnes pour blessures physiques, et pas moins de 200 autres qui étaient en état de choc après les tirs de roquette.

Peu après l'intensification de ces attaques, les forces israéliennes se sont déployées le long de la clôture de Gaza, et, dans le nord, ont pénétré dans la bande sur plusieurs centaines de mètres. Dans le même temps, l'aviation israélienne a intensifié ses frappes contre des installations du Hamas dans la ville de Gaza. Ces raids ont également visé des véhicules et des individus soupçonnés d'avoir pris part aux attaques, ainsi que des bâtiments dont les Israéliens disent qu'ils ont servi pour la fabrication et le stockage des roquettes. Plus de 40 personnes auraient été tuées au cours des frappes, dont quatre enfants, et pas moins de 140 blessées, dont au moins 20 civils.

### **Activités du CICR à Gaza**

Durant toute la durée des affrontements et des frappes, les collaborateurs locaux et expatriés du CICR en poste à Gaza ont continué à porter assistance à toutes les personnes qui en avaient besoin. Ils ont notamment :

- travaillé en coopération avec les dirigeants des différentes factions palestiniennes pour veiller à ce que les malades et les blessés puissent être évacués ;
- établi des modalités spéciales avec les différentes forces de sécurité en présence à Gaza pour veiller à ce que les ambulances du Croissant-Rouge palestinien puissent arriver jusqu'aux malades et aux blessés ;
- acheminé vers Gaza des produits sanguins et du matériel médical, dont des pièces de rechange et du film radiographique ;
- distribué des assortiments de matériel chirurgical et de pansement, ainsi que d'autres secours d'urgence à divers établissements médicaux et hôpitaux ;
- facilité le transfert de la principale centrale d'ambulances du Croissant-Rouge palestinien dans un endroit plus sûr de manière que la Société nationale puisse continuer à offrir des

services d'urgence à la population de Gaza ;

- continué à superviser l'approvisionnement en nourriture et en eau, en particulier à Beit Hanoun et à Beit Lahiya, où s'étaient produites des incursions israéliennes, et distribué des colis de vivres à une vingtaine de familles vivant dans cette région ;
- aidé à remettre en état des canalisations d'égouts et des conduites d'adduction d'eau endommagées lors des combats ;
- continué de veiller à ce que les établissements médicaux et les installations de pompage de l'eau potable et des eaux usées qui desservent la population de Gaza disposent de carburant en quantité suffisante ;
- pris les dispositions nécessaires avec les autorités militaires israéliennes pour permettre aux agriculteurs qui travaillaient dans le nord-est de Gaza de quitter leurs champs en toute sécurité dès le début des incursions israéliennes.

Pendant cette période, le CICR a également maintenu des contacts réguliers avec le personnel du Magen David Adom à Sderot. Le 21 mai, une délégation de représentants du CICR en poste à Tel Aviv, Jérusalem et Gaza ont rendu une visite officielle à leurs collègues du Magen David Adom à Sderot.

Le 16 mai, le CICR a publié un communiqué dans les médias israéliens, palestiniens et internationaux, dans lequel il déplorait la violence dont sont victimes les civils à Gaza et à Sderot, et où il appelait toutes les parties à faire en sorte que la population civile soit épargnée.

**Informations complémentaires :**

**Vincent Lusser, CICR, Genève, tél. : +41 22 730 24 26 ou +41 79 217 32 64**  
**Bernard Barret, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 45 or +972 52 601 91 50**  
**Bana Sayeh, CICR Jérusalem, tél. : +972 2 582 88 45 or +972 52 601 91 48**